

## Éphémérides G.L. – Semaine du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011

**RESUME :** En RDC, alors que le processus d'enrôlement continue à connaître des difficultés et des irrégularités ([RDC 11](#)) ([RDC 13](#)) ([RDC 14](#)), la CENI, qui a fait état de plus de 28 millions d'électeurs inscrits ([RDC 14 3](#)), a décidé de proroger de 10 jours l'échéance de l'inscription des électeurs dans six provinces, le cas de Kinshasa (plus de 70 % d'enrôlés au 26 juin) devant être discuté ultérieurement ([RDC 14 1](#)). Par ailleurs, la CENI et les ambassades des pays occidentaux invitent les media à s'engager dans le processus de sensibilisation aux élections (*dont on peut craindre qu'elles donnent lieu à une forte abstention – NDLR*) ([RDC 10](#)), tandis que le gouvernement a octroyé 80 millions \$ à la CENI en soutien à ces élections et a promis 20 autres millions en juillet ([RDC 12](#)). Du côté des prises de positions occidentales, on signalera que la sous-secrétaire d'Etat américaine aux affaires africaines, de passage à Kinshasa, a été catégorique sur le rôle de la MONUSCO qui ne pourra jouer qu'un rôle d'appui logistique aux élections ([RDC 23](#)), tandis que le gouvernement américain déclare que la RDC doit avoir la liberté de déterminer « la nature précise du processus électoral » qui doit cependant être « libre, transparent et démocratique » ([RDC 25](#)). Du côté européen, une convention de financement de 47, 5 millions d'euros a été signée dans le cadre de l'appui aux élections par l'UE qui confirme le déploiement d'une mission d'observation électorale en RDC ([RDC 24](#)). Enfin, le Sénat belge a invité le gouvernement à soutenir le bon déroulement du processus électoral, notamment par l'envoi d'observateurs du Parlement et de la société civile belge : il a mis l'accent sur le respect des droits de l'homme et de la sécurité en RDC ([RDC 26](#)).

Toujours dans le domaine politique, le discours du président Kabila lors des festivités de l'anniversaire de l'indépendance, célébrées à Lubumbashi, où une attaque d'un dépôt de minerais a eu lieu la veille du 30 juin ([RDC 9](#)), a porté sur la satisfaction du parcours de la RDC dans tous les domaines depuis 2006 ([RDC 14 2](#)), alors que ces festivités ont donné lieu à un sit-in de 200 acteurs de la société civile du Sud Kivu pour protester contre la persistance de l'insécurité et des viols ([RDC 6 1](#)).

Dans le domaine de la sécurité, le Conseil de Sécurité a adopté une résolution qui proroge d'un an le mandat de la MONUSCO, avec un accent mis sur l'organisation des élections ([RDC 1](#)). Sur le terrain, le nombre de viols perpétrés par les troupes du commandant, qui a récemment déserté les FARDC en territoire de Fizi et qui est recherché pour être traduit en justice, a été porté à plus de 120 personnes : cette affaire fait grand bruit et

provoque des réactions aussi bien d'Amnesty International que du gouvernement américain qui demandent que les coupables soient identifiés et poursuivis ([RDC 2](#)) ([RDC 3](#)). Au Nord Kivu, où l'on observe plus de 4.000 ménages déplacés dans le Masisi ([RDC 6 2](#)), la MONUSCO a lancé une opération conduite par des casques bleus indiens et népalais qui vise à la pacification des zones troublées en territoires de Beni et Lubero par l'organisation de patrouilles permanentes ([RDC 5](#)), tandis que la société civile de Beni demande l'intensification des opérations contre les rebelles de l'ADF-NALU ([RDC 6](#)). On signalera aussi qu'un rapport du PAM apporte le témoignage de jeunes qui ont combattu dans les bandes armées « pour pouvoir trouver à manger » ([RDC 4](#)). En Province Orientale, des combats ont eu lieu en territoire de Bafwasende entre les FARDC et des groupes armés qui sèment la terreur dans les carrés miniers de la région ([RDC 7](#)), tandis que deux éléments d'un groupe Mai-Mai qui crée l'insécurité dans le parc de la Maiko ont été faits prisonniers et ont été présentés à la presse à Kisangani ([RDC 8](#)).

Dans le domaine de la justice et des droits humains, les ONG ont un sentiment mitigé par rapport au verdict du procès Chebeya qui fera l'objet d'appel et où le commanditaire du meurtre n'a pas été poursuivi ([RDC 15](#)), tandis que l'Union européenne, les Etats-Unis et la MONUSCO sont satisfaits par l'issue du procès ([RDC 18](#)). Par ailleurs, le procès du chef de la rébellion des Enyele et de son père, tous deux poursuivis pour viol, s'est poursuivi à Kinshasa ([RDC 16](#)), tandis que dix jugements ont été rendus sur 28 dossiers de viols au tribunal de grande instance du Nord Kivu ([RDC 17](#)). À propos des violences sexuelles, une ONG congolaise déplore que, dans la majorité des cas, les condamnations ne portent que sur des peines de trois à six mois alors que la loi prévoit cinq années au minimum ([RDC 19](#)). On signalera à ce sujet qu'une marche a lieu entre Paris et Bruxelles pour rendre justice aux femmes violées en RDC ([RDC 19 1](#)).

Dans le domaine économique, deux tonnes de cuivre ont été volées à la Gécamines ce qui a donné lieu à l'arrestation d'une dizaine de personnes ([RDC 20](#)). Par ailleurs, un officiel de la BAD remet en cause le projet pharaonique d'Inga 3 jugé risqué en termes de coûts et de temps ([RDC 21](#)).

Dans le domaine social, la situation de la RDC est jugée peu prometteuse par la présidente du Syndicat national des cadres et agents du secteur des services qui pointe du doigt les carences en termes d'emploi, de logement d'accès à l'énergie et à l'eau, alors que le ministre du Plan se dit confiant quant à l'achèvement des objectifs du millénaire pour le développement ([RDC 22](#)).

**Au Burundi, un affrontement a eu lieu entre deux leaders d'un parti de l'opposition ([BUR 1](#)). Par ailleurs, l'indépendance de la magistrature est mise en question dans une étude rédigée par un professeur burundais ([BUR 2](#)).**

**Au Rwanda, le TPIR a renvoyé pour la première fois un accusé, un pasteur méthodiste, à la justice rwandaise dont la Chambre de première instance salue cette fois la « bonne foi et les capacités » ([RWA 1](#)). Par ailleurs, trois femmes tutsi portent plainte pour viol contre des militaires français ayant participé à l'opération Turquoise en 1994 ([RWA 2](#)).**

## **BURUNDI**

### **Vie politique...**

**([BUR 1](#)) Xinhua – 29/6**

Deux leaders de l'Union pour le progrès et le développement (UPD), parti d'opposition du Burundi, ont été blessés lors d'un affrontement entre des membres des deux ailes de cette formation politique, mardi à Bujumbura.

L'affrontement intervient alors que l'aile de Chauvineau Mugwengezo voulait empêcher la tenue d'une conférence de presse de l'aile dirigée par Zedi Feruzi, soit l'UPD-Zigamibanga, a constaté un correspondant de Xinhua. Des partisans de l'aile de Chauvineau Mugwengezo ont fait irruption dans la salle d'un hôtel où se déroulait la conférence de presse animée par le secrétaire général ad intérim du parti UPD- Zigamibanga, Abdoul Kassim, en compagnie d'un certain Cimpaye Dieudonné.

La police est intervenue pour mettre fin à l'affrontement dans lequel les deux conférenciers ont été blessés.

La crise au sein de l'UPD remonte au 24 mai dernier, date à laquelle Zedi Feruzi, président du parti, a décidé de suspendre certains membres des organes dirigeants du parti, parmi lesquels figure Chauvineau Mugwengezo, secrétaire général du parti.

L'aile de Zedi Feruzi aurait fait allégeance au parti au pouvoir tandis que l'aile de Chauvineau Mugwengezo reste dans l'opposition rassemblée au sein de l'Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi (ADC-Ikibiri) dont la plupart des leaders vivent en exil.

### **Justice, Droits de l'homme...**

**([BUR 2](#)) Xinhua – 28/6**

L'indépendance de la magistrature est loin d'être une réalité au Burundi même si elle est garantie par tous les textes réglementaires à commencer par la Constitution de la République

du Burundi, l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et le Statut des magistrats, selon une étude menée par l'Observatoire de l'Action gouvernementale (OAG).

Cette étude, conduite par le professeur Masabo Michel, démontre bel et bien les limites de cette indépendance. L'étude montre en effet que vu que le président de la République dispose d'un pouvoir de nomination résultant de certains articles de la Constitution, les pouvoirs lui conférés dans le domaine judiciaire limitent les marges de manoeuvre des magistrats. En outre, continue l'étude, le président de la République dispose d'un droit de grâce qui peut remettre en cause les décisions du juge répressif, avant d'ajouter qu'il assure la présidence du Conseil Supérieur de la magistrature alors que les conflits surgissent souvent entre le pouvoir exécutif et le corps judiciaire. Le professeur Masabo impute également les entraves à l'indépendance de la magistrature au ministre de la Justice qui définit la politique du gouvernement en matière de justice et qui joue un rôle fondamental dans la préparation et la gestion du budget de son ministère. De bout en bout, la carrière du magistrat est entre les mains du ministre de la justice. Il recrute, mute, rétrograde, récompense de manière discriminatoire et son rôle dans la procédure de révision est une immixtion dans l'activité juridictionnelle, indique le professeur Masabo.

Le statut des magistrats quant à lui assure ainsi très peu de garanties dans la mesure où la carrière du magistrat est gérée de bout en bout par le pouvoir exécutif. Ainsi, observe-t-on souvent des manifestations pratiques de la violation du principe de l'indépendance de la magistrature comme les violences verbales, les pressions occultes, les mutations aux allures de mesures et dans les cas les plus graves, opposition à exécution de jugements.

L'autre bâton dans les roues de l'indépendance de la magistrature au Burundi est, selon cette étude, le parlement. Au plan budgétaire, il vote le budget annuel et opère donc les arbitrages en fonction de la politique annoncée par le gouvernement et des orientations qu'il souhaite faire prévaloir. Il vote les lois organiques intéressant l'indépendance des magistrats et peut donc accroître ou restreindre leur indépendance, intervient dans la nomination des magistrats et vote également des lois d'amnistie.

## **RDC**

### **Sécurité, Armée...**

#### **(RDC 1) AFP – 28/6**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entériné mardi une résolution qui proroge d'un an le mandat de sa mission RDC, la Monusco, avec un accent mis sur l'aide qui sera apportée à l'organisation des élections générales prévues à partir du mois de novembre.

Le Conseil de sécurité décide à l'unanimité de ses quinze membres "que la Monusco soutiendra l'organisation et la conduite des élections nationales, provinciales et locales par l'intermédiaire d'un soutien technique et logistique comme demandé par les autorités congolaises". L'élection présidentielle et les législatives en RDC doivent se tenir le 28 novembre au terme du premier quinquennat du président Joseph Kabila, qui devrait se représenter.

La résolution "souligne que la tenue d'élections dans les temps, pluralistes, pacifiques, crédibles et transparentes, en accord avec la constitution et les normes internationales est une condition clé pour la consolidation de la démocratie et la réconciliation nationale".

Le principal mandat de la Monusco reste la protection des civils dans un pays où les viols de masse sont légion et les violences perpétrées par des bandes armées fréquentes.

Le Conseil de sécurité a ainsi suivi les recommandations formulées par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son dernier rapport sur la Monusco. M. Ban proposait que le mandat soit prorogé pour une nouvelle période de douze mois, les effectifs des contingents militaires et unités de police de la Mission étant "maintenus aux niveaux actuellement autorisés" - alors que le ministre congolais de la Coopération internationale, Raymond Tshibanda, avait évoqué le 18 mai un retrait "progressif" de la Monusco. "Nous pensons que le temps est venu d'engager ensemble une phase de transition comportant une restructuration/reconfiguration de la Monusco, dans l'optique d'un retrait ordonné, progressif, mais sans attermolements, de sa composante militaire", avait-il affirmé à New York lors d'une réunion du Conseil de sécurité organisée sur la RDC.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2011/06/28/le-mandat-de-la-monusco-proroge-d%E2%80%99une-annee/>

- **Kivu**

**(RDC 2) AFP – 24/6**

Des ONG locales ont rapporté le chiffre de 170 cas de viols qui auraient été commis autour du 10 juin à Nyakiele et Abala, au Sud-Kivu, dans l'est de la RDC, a indiqué vendredi le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). "Des ONG locales partenaires ont fait état de 170 cas de viols à Nyakiele et Abala. Ce sont des chiffres que nous devons vérifier. Une mission inter-agences de l'ONU part dans la zone samedi, et nous envoyons aussi une équipe mobile de réponse d'urgence", a précisé la porte-parole à Kinshasa du HCR, Céline Schmitt, à l'AFP.

"Cette équipe mobile est composée notamment de l'ONG italienne Coopération internationale (Coopi) qui fournira un appui psycho-social aux victimes, et d'Oxfam, chargé de la protection et qui collectera des données sur ce qui s'est passé", a ajouté la porte-parole. Médecins sans frontières (MSF) est déjà sur place et avait indiqué jeudi avoir soigné depuis mardi plus d'une centaine de victimes de viols et de violences physiques.

Selon le député provincial du Sud-Kivu Jean-Marie Ngoma, les viols et des pillages auraient été commis entre le 10 et le 12 juin par des "militaires de l'armée congolaise", principalement à Nyakiele, dans le territoire de Fizi. Ces soldats seraient dirigés par le colonel Niragire Kifaru, commandant du secteur et ancien milicien Maï-Maï, et se sont enfuis d'un centre militaire.

*Lire aussi le communiqué d'Amnesty International sous :*

<http://www.amnestyinternational.be/doc/s-informer/actualites-2/article/rdc-de-nouveaux-viols-collectifs>

*Lire aussi sous :*

<http://congosiasa.blogspot.com/2011/06/what-lies-behind-recent-mass-rape-of.html>  
<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFLDE7600Q920110701?sp=true>  
[http://acpcongo.cd/fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2558:le-gouvernement-americain-simplique-dans-lenquete-sur-le-viol-de-121-femmes-au-sud-kivu&catid=35:nation&Itemid=56](http://acpcongo.cd/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2558:le-gouvernement-americain-simplique-dans-lenquete-sur-le-viol-de-121-femmes-au-sud-kivu&catid=35:nation&Itemid=56)

### **(RDC 3) AFP – 26/6**

Le colonel de l'armée congolaise, accusé avec près de 200 soldats d'avoir commis des viols massifs en juin dans l'est de la RDC, est "activement" recherché pour être traduit en justice, a indiqué le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga. Le colonel Niragire Kifarur est "recherché très activement, il y a des unités qui ont été envoyées pour essayer de l'attraper avec ses hommes", a déclaré samedi à l'AFP M. Mende, également ministre de la Communication et des médias. "Il a été porté déserteur et il y a des accusations de viols et de pillages contre lui. Il y aura une procédure judiciaire exceptionnelle pour le juger", a-t-il ajouté.

L'officier, ancien membre d'une milice Mai-Mai, aurait déserté d'un centre militaire vers le 9 juin avec près de 200 soldats, dans le territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu (est), puis attaqué entre le 10 et le 12 juin les villages de Nyakiele et Abala.

Le colonel Kifarur se trouverait actuellement dans la région de Luberizi, à une centaine de kilomètres au nord de Fizi, selon l'armée congolaise. "On est en contact avec lui. Nous lui avons demandé de se mettre à la disposition de la justice. Il dit qu'il a peur et qu'il n'a rien fait", a déclaré un porte-parole des Forces armées de la RDC (FARDC), le lieutenant-colonel Sylvain Ekenge. "Ce n'est pas à lui de dire s'il est innocent, c'est à la justice de dire s'il y a lieu de le poursuivre", a affirmé M. Mende.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2011/06/26/fizi-affaire-viols-massifs-a-nakiele-au-moins-121-femmes-en-auraient-ete-victimes/>

### **(RDC 4) Programme alimentaire mondial – Rapport – 27/6**

John et Rafiki avaient à peine 15 ans quand ils ont été recrutés par des groupes armés qui sévissent dans l'Est de la RDC. John a été garde du corps, Rafiki était chargé de transporter les munitions. Aujourd'hui, ils sont tous les deux pris en charge par le Centre de transit et d'orientation (CTO) de Masisi et n'ont plus qu'une idée : retrouver une vie normale grâce au soutien du CTO et du PAM.

Pour ces jeunes maltraités, battus, à peine nourris pendant les longs mois passés dans les groupes armés, les repas quotidiens fournis par le PAM sont une motivation supplémentaire pour reprendre le chemin, parfois difficile, d'un retour à la vie civile.

John Kikandi, 16 ans aujourd'hui, a intégré de son plein gré un des importantes milices de l'Est. Faute d'argent, il venait d'arrêter l'école et se sentait rejeté par ses anciens camarades de classe. « Je pensais en entrant dans un groupe armé que j'allais gagner de la considération et de l'argent. Que c'était un lieu de refuge », raconte le jeune homme. Il a vite déchanté.

«On nous racontait des histoires comme quoi nous allions prendre le pouvoir. J'ai vite compris que l'on se battait pour une seule raison : trouver à manger. En général on volait la nourriture ou alors on menaçait les villageois pour qu'ils nous nourrissent. Franchement même si chez moi il n'y avait pas grand-chose, on mangeait mieux à la maison.» Armé de sa mitrailleuse chinoise, John assure n'avoir jamais tiré sur personne mais seulement en l'air.

*Lire le rapport intégral sous :*  
<http://reliefweb.int/node/422481>

### **(RDC 5) Radio Okapi – 28/6**

Les casques bleus de la Monusco ont lancée une nouvelle opération militaire dénommée: « Amani yetu » (qui veut dire en français, notre paix). Elle est menée par des brigades indiennes et népalaises dans les territoires de Beni et Lubero, dans la province du Nord-Kivu. Cette opération consiste à mener des patrouilles permanentes dans les zones encore insécurisées et celles où les FARDC ne sont pas encore présentes.

Le chargé des opérations au sein du bataillon népalais a souligné que cette opération entre dans le cadre du mandat de la Monusco, avec au centre, la protection des civils.

Trois premières équipes d'une quarantaine de casques bleus, chacune, ont été déployées, les lundi 27 et mardi 18 juin, sur terrain : la première, à Kamango, dans la collectivité de Watalinga, à plus de 80 kilomètres au nord-est de Beni-ville, la deuxième, à Muramba, à 60 kilomètres au sud-est de Butembo, en territoire de Lubero, la troisième, à l'ouest de Beni.

Les patrouilles de ces équipes seront permanentes dans tous les villages ciblés pour assurer, en priorité, la sécurité des populations locales. Les patrouilleurs pourraient par ailleurs recueillir des informations en rapport avec leurs besoins sécuritaires. Une autre équipe de patrouilleurs onusiens sera déployée à Mangurijipa, en territoire de Lubero, pour les mêmes missions.

Dans la même province, un contingent indien de la Monusco à Rutshuru a organisé, dans le cadre de l'opération « Rudisha Tumaini » (Restaurer l'espoir en swahili), des patrouilles nocturnes dans certaines localités, en proie à la dégradation de la sécurité depuis le mois de mai 2011.

*Lire aussi sous :*  
<http://radiookapi.net/actualite/2011/07/01/la-monusco-reaffirme-son-engagement-a-pacifier-le-nord-kivu/>

### **(RDC 6) Radio Okapi – 29/6**

« Les opérations engagées contre les rebelles ougandais de l'ADF/Nalu doivent être intensifiées afin de mettre définitivement fin, à leur activisme dans la partie nord de la province. » C'est ce qu'a déclaré mardi 28 juin, le président de la société civile de Beni au Nord-Kivu, Omar Kavota. Il demande que cette quatrième et dernière phase des opérations soit déterminante pour un retour à la normale de la vie des populations.

Ces opérations doivent permettre aux paysans de vaquer à nouveau à leurs activités champêtres, mais aussi de participer paisiblement aux élections prochaines, a ajouté Omar Kavota.

Les opérations Rwenzori ont été lancées le 24 juin 2010 pour une durée initiale de trois mois. Cependant, estime Omar Kavota, elles s'étirent en longueur. De nombreux paysans de Beni-territoire n'ont toujours pas accès à leurs champs, tandis que d'autres sont partis pour des horizons plus cléments, a-t-il indiqué.

Omar Kavota reconnaît cependant les efforts déployés par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour la pacification du territoire de Beni.

De son côté, le porte-parole des opérations Rwenzori, le Colonel Célestin Ngeleka, a affirmé que les FARDC sont déterminées à éradiquer définitivement les rebelles de l'ADF/NALU sur le sol congolais. Il estime aujourd'hui à 90%, les résultats des opérations Rwenzori, parce que plusieurs positions et bastions des ADF/NALU ont été démantelés au cours de ces opérations.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2011/06/29/beni-un-an-apres-lattaque-de-1%E2%80%99adfnalu-la-societe-civile-exige-reparation/#more-95727>

### **(RDC 6 1) Radio Okapi – 30/6**

Près de deux cents acteurs de la société civile du Sud-Kivu ont organisé jeudi 30 juin 2011 un sit-in à la place de l'Indépendance, dans la commune d'Ibanda, à Bukavu en signe de protestation de la célébration du 51e anniversaire de l'indépendance de la RDC. Le sit-in a eu lieu le matin. Les manifestants brandissaient des calicots sur lesquels on pouvait lire, notamment, «Nous n'avons pas dix filles vierges à donner aux FDLR comme cautions», « Non aux viols ».

La veille, la même société civile a lancé à la population du Sud-Kivu un appel au boycott des manifestations de la fête de l'indépendance de ce jeudi 30 juin.

La société civile du Sud-Kivu estime que ses différentes préoccupations soumises aux autorités, notamment sur la situation sécuritaire n'ont pas trouvé satisfaction.

Descartes Mponge, vice-président de cette société civile explique : « On a pris en considération tout l'état sécuritaire et l'on a trouvé que rien n'allait, ce qu'il n'était pas important de célébrer la fête de l'indépendance pendant que nos populations sont en train d'être tuées, violées et nos richesses pillées. Notre armée n'est pas en mesure de sécuriser la population congolaise, et cela est dû aussi au fait qu'il y a eu un échec de tous les processus de mixage, brassage et régiments et tous les concepts qui ont été inventés. Donc, pour nous, c'est un signe de protestation, voilà pourquoi nous avons organisé ce sit-in à la place de l'Indépendance. Nous sommes habillés en noir, un signe de deuil. »

### **(RDC 6 2) Radio Okapi – 1/7**

Quatre mille soixante ménages de déplacés internes vivant dans le camp de Mpati et plus de cinq cents à Nyange, localités situées à plus de 80 kilomètres au nord-ouest de Kichanga dans le groupement de Bashali Munkonto en territoire de Masisi au Nord-Kivu, sont exposés aux



intempéries. Ils ne reçoivent ni couverture, ni bâches pour s'abriter depuis 2009, selon le rapport des humanitaires de cette province.

C'est à l'aide de la chaume que les déplacés couvrent leurs abris provisoires, les bâches étant en lambeaux. Lorsqu'il pleut, ces abris de fortune ne les protègent pas, a déclaré le secrétaire du camp de Mpati, Bahati Augustin. « Nous voulons rentrer dans nos milieux d'origine. Les déplacés n'ont pas besoin de souffrir ici. Nous nous retrouvons ici malgré nous », a déclaré un déplacé, hébergé dans le camp de Mpati.

Cette situation est aussi observée à Nyange, à 5 kilomètres de Mpati. Depuis 2009, ce camp héberge plus de cinq cents ménages.

Outre l'absence d'abris, l'axe routier Rugogwe –Mpati long de 25 km est délabré. Ce qui rend difficile l'accès des humanitaires aux déplacés.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) assiste les déplacés une fois le mois avec des vivres.

#### **- Province Orientale**

##### **(RDC 7) Radio Okapi – 24/6**

Des combats ont opposé, dans la nuit du 21 au 22 juin, les Forces armées de la RDC (FARDC), en patrouille, et des hommes armés dans la forêt environnant la localité de Bigbolo dans le territoire de Bafwasende situé à 262 Km à l'est de Kisangani dans la Province Orientale. Bilan: cinq personnes tuées et cinq armes de guerre récupérées.

Selon le commandant de la neuvième région militaire, le général Jean-Claude Kifwa, ces hommes armés semaient la terreur dans certaines carrières minières et aux environs de Bafwasende depuis quelque temps. Lundi 20 juin, la veille de ces accrochages, ces hommes armés ont expulsé les exploitants artisanaux miniers des carrières « Jardin d'Eden » et « Cabinet », indique le commandant de la neuvième région militaire.

Ces exploitants artisanaux ont rapporté les faits au commandement de la neuvième région militaire. Des militaires FARDC ont été dépêchés, mardi 21 juin, dans les deux carrières pour s'enquérir de la situation. Arrivés à quelques kilomètres de la rivière Ituri, ces militaires ont été surpris par des tirs à l'arme légère et automatique. Un échange des tirs s'en est suivi, explique le général Jean-Claude Kifwa. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée dans le camp des FARDC, ajoute-t-il.

Par ailleurs, il précise que la situation est redevenue calme dans cette partie de la Province Orientale où les FARDC poursuivent leur patrouille à la recherche des hommes armés. Selon la même source, les exploitants artisanaux miniers commencent à revenir dans leurs carrières.

##### **(RDC 8) Radio Okapi – 28/6**

Deux éléments Mai-Mai ont été présentés, lundi 27 juin, à la presse, à Kisangani, comme faisant partie d'un groupe d'une dizaine d'éléments capturés la semaine dernière par les FARDC. Ils sont accusés d'être à la base de l'insécurité dans le parc de la Maiko.

Les deux éléments présentés lundi à la presse locale sont particulièrement accusés d'avoir commis des crimes à Bibolo. Il s'agit d'un capitaine reconnu sous le nom de Ngozi Ngozi et d'un soldat des rangs. Ils n'ont pas nié les faits leur reprochés. L'un d'eux a affirmé qu'ils étaient à la recherche de la nourriture dans les carrières minières : « Vous savez que nous n'avons pas de ravitaillement. C'est pourquoi, nous passons dans les carrières pour chercher l'argent et la nourriture. Dans les carrières, on ne peut pas le nier, nous ravissons, parce qu'on ne nous sert pas volontairement. »

Le commandant de la 9ème Région militaire, Jean-Claude Kifwa, dit avoir recherché pendant plus de quatre ans, le nommé Ngozi Ngozi. Il a rappelé encore plusieurs bavures que ces Mai-Mai ont commises dans cette zone, alors que les FARDC y recherchent la paix.

Le général Kifwa a, par ailleurs, appelé les autres Mai-Mai à déposer volontairement les armes : « Moi, je suis toujours dans la même démarche. Qu'ils déposent les armes d'une façon volontaire, ils seront bien accueillis. Nous, nous sommes respectueux des textes, des engagements par rapport à notre Etat, qui est membre de l'Union africaine et des Nations unies. »

La localité d'Opienge est actuellement sous contrôle des FARDC, selon la même source. Les Mai-Mai se sont alors retrouvés dans la brousse de Maiko où ils sèment la désolation. Cependant, a poursuivi le général Kifwa, l'opération lancée dernièrement produit déjà des effets positifs.

#### - **Katanga**

##### **(RDC 9) AFP - Belga - 29/6**

Un dépôt de minerais d'une société privée a été attaqué dans la nuit de mardi à mercredi dans le sud-est de la RDC "par un groupe de bandits armés" dont deux ont été tués par la police, a déclaré mercredi le gouvernement. "Il y a eu tentative de vol à main armée par des bandits armés sur le dépôt de minerais de la société privée Volcano Mining", dans le quartier industriel de Lubumbashi, a déclaré le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende Omalanga, à l'AFP.

"Deux assaillants ont été tués, deux autres arrêtés par la police. Ils sont entrés dans un grand camion et voulaient prendre probablement des minerais", a-t-il précisé. Plutôt dans la matinée, une source militaire avait déclaré qu'"un dépôt d'armes de l'armée congolaise a été attaqué dans la nuit par un groupe d'hommes lourdement armés". "C'est vrai qu'un dépôt de munitions se trouve dans le même quartier, mais n'a pas été touché", a ajouté le ministre, assurant que le calme régnait dans la ville et que la police recherchait les assaillants.

Des tirs nourris ont été entendus pendant une heure entre les militaires et les assaillants, a-t-on appris mercredi de sources militaires. Cette attaque est la deuxième en moins de six mois, après celle de février à l'aéroport de la ville qui avait fait un mort, un employé du groupe Forrest International (GFI), alors que les assaillants avaient vidé un dépôt de munitions.

Lubumbashi, la seconde ville de la RDC, abrite jeudi les festivités du 51ème anniversaire de l'accession de la RDC à l'indépendance. Le président congolais Joseph Kabila qui y séjourne déjà, doit prononcer un discours avant un défilé militaire et des forces vives de la nation.

*Lire aussi sous :*

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFLDE75S00F20110629>

<http://radiookapi.net/actualite/2011/06/29/lubumbashi-attaque-d%E2%80%99un-depot-d%E2%80%99armes/>

<http://radiookapi.net/actualite/2011/06/29/lubumbashi-l%E2%80%99attaque-de-ce-mercredi-visait-l%E2%80%99entrepot-de-volcano-mining-selon-lambert-mende/>

## **Vie politique...**

### **(RDC 10) Radio Okapi – 25/6**

Les medias congolais sont invités à s’engager résolument dans la sensibilisation de la population sur le processus électoral en RDC. C’est l’appel qu’ont lancé vendredi 24 juin la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et des ambassadeurs de quelques pays occidentaux accrédités à Kinshasa lors d’un point de presse dans la capitale de la RDC. L’objectif de ce point de presse était de faire un point sur les activités du programme d’éducation civique et électorale que cette ONG pilote dans l’ensemble du pays.

Financé à hauteur de 9,4 millions de dollars par les gouvernements américain, britannique et canadien, le programme dénommé « Voice » piloté par l’IFES, vise à sensibiliser 25 millions de Congolais sur l’éducation civique et électorale jusqu’en mars 2012. À cette occasion, l’IFES a fait le point sur ses activités en rapport avec ce programme débuté en 2009.

Le président de la Ceni, partenaire de l’IFES, a indiqué que la révision du fichier électoral en cours n’a pas bénéficié de moyens conséquents de mobilisation pour sensibiliser la population congolaise. Le pasteur Ngoyi Mulunda a lancé une mise en garde sur le danger que peut occasionner cette situation. « Il y a lieu de craindre que si rien n’est fait pour sensibiliser les Congolais et les Congolaises aux prochaines élections qui se dérouleront en un seul jour pour chaque scrutin, la participation soit faible et porte un coup à la légitimité des résultats », a-t-il déclaré.

Le président de la Ceni et les ambassadeurs des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l’Allemagne et du Canada ont rappelé aux responsables des medias l’importance de la presse dans la sensibilisation des électeurs.

### **(RDC 11) Radio Okapi – 25/6**

Le sénateur Henri Thomas Lokondo demande à la Commission nationale électorale indépendante, Ceni, de procéder à une rallonge des opérations d’enrôlement dans la province de l’Equateur.

L’inaccessibilité de la population dans certaines zones et les distances qui séparent les centres d’enrôlement sont autant des raisons qu’il évoque à Radio Okapi pour justifier sa demande. Selon lui, si ces opérations ne sont pas rallongées dans cette province, il n’y aura pas équité.

Le Sénateur Henri Thomas Lokondo Yoka explique : « Si les opérations d’enrôlement se déroulent telles que nous le suivons à travers la République, il y a lieu de s’inquiéter. Les mêmes problèmes, les mêmes difficultés sont signalés partout : éloignement des centres

d'enrôlement, le manque et la vétusté des kits, la non-qualification de certains préposés à la tâche, etc. S'ajoute à cela maintenant le problème du délai d'enrôlement qui semble être court. C'est ça le grand problème pour nous maintenant à l'Equateur. »

À cet effet, le sénateur demande que la Ceni accorde une rallonge de deux semaines comme cela s'est fait au Katanga et au Kasai-Occidental. « Si ce délai supplémentaire ne nous est pas accordé, nous allons dire qu'il y a un traitement inégal, il n'y a pas d'équité. Et cela risquerait de mettre à rude épreuve la crédibilité des élections. Et nous le disons à haute et intelligible voix bien avant pour que cela soit bien entendu. Parce que si cela ne se fait pas, alors moi je dirai que les élections n'étaient pas bien organisées chez nous à l'Equateur », a déclaré le sénateur Henri Thomas Lokondo.

### **(RDC 12) Radio Okapi – 27/6**

Le gouvernement a remis 80 millions USD à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), dimanche 26 juin, au siège du ministère des Finances.

Présent à cette cérémonie, le président de la Ceni, Ngoy Mulunda, s'est dit réjoui de l'appui du gouvernement. Il a affirmé que la commission dispose déjà de 80 millions USD sur les 138 millions nécessaires pour la première étape des fonds destinés aux élections. « Il nous reste très peu d'argent pour continuer », a-t-il indiqué sans préciser le montant.

La question du respect du calendrier électoral ne se pose donc plus, assure Ngoy Mulunda qui a poursuivi : « Il n'y a rien qui va nous arrêter maintenant parce que nous allons passer toutes les commandes à partir de cette semaine. » Il a invité les Congolais à s'enrôler parce que, a-t-il expliqué, « cette fois ci il n'y aura pas de prolongation ». « Que quiconque veut participer aux élections s'enrôle maintenant », a conclu le président de la Ceni.

Selon le ministre des Finances, l'argent décaissé est déjà viré dans trois différentes banques opérant en RDC. Le gouvernement va décaisser 20 autres millions USD en faveur de la Ceni au mois de juillet, a indiqué la même source.

### **(RDC 13) Radio Okapi – 29/6**

Le bureau national de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) aurait demandé et obtenu de la Ceni Nord-Kivu une somme de 100 000 dollars américains. La société civile de cette province réclame la restitution de ce fonds qui n'aurait servi à rien dans la révision du fichier électoral de la juridiction.

Selon le président de la société civile du Nord-Kivu, Jason Luneno, le gouvernement provincial du Nord-Kivu avait remis ces fonds à la Ceni/Nord-Kivu pour faire face aux dépenses liées à l'enrôlement dans la province même.

« Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre que ce fonds déposé à la Ceni (Nord-Kivu), au compte de la RAWBANK, avait été demandé par Kinshasa qui a pris l'argent et jusqu'à présent, les raisons qui ont poussé Kinshasa à demander cet argent sont injustifiées, d'autant plus que l'itinérance des kits n'est pas observée dans la province, et aucun argent n'a été remis à la Ceni Nord-Kivu pour que les dépenses liées à l'affectation de ce fonds soient effectuées », a expliqué à radio Okapi Jason Luneno.

La Ceni n'a pas encore réagi à ces accusations.

**(RDC 14) ACP – 29/6**

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) organise un sit-in lundi prochain au siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour dénoncer « les irrégularités » relevées dans les opérations d'enrôlement en cours dans le pays, a annoncé mercredi le secrétaire général de ce parti de l'opposition, Jacquemain Shabani, lors d'un point de presse organisé à cette fin au siège de ce parti à Kinshasa/Limete.

M. Shabani a relevé parmi ces irrégularités « l'enrôlement des mineurs, des militaires et des policiers », ainsi que « la sous-estimation de l'électorat dans la capitale et dans d'autres circonscriptions de province », soulignant qu'elles sont de nature à troubler la paix sociale.

Selon lui, l'UDPS exige notamment la publication du fichier électoral sur le site de la CENI et l'accès à son serveur central, ainsi que la présence des témoins des partis politiques et des observateurs au centre de traitement. La prolongation de la période d'enrôlement pour toutes les provinces où des groupements entiers n'ont pas été enrôlés et pour la ville de Kinshasa où la défectuosité des machines bloque le processus, figure également parmi ces exigences.

Commentant la tournée euro-américaine du président national de l'UDPS, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, Jacquemain Shabani a qualifié cette mission d'importante pour sensibiliser les bailleurs de fonds occidentaux sur les velléités des fraudes autour du processus électoral en RDC et obtenir de ceux-ci des pressions sur le gouvernement en vue d'améliorer ce processus. Le secrétaire général de l'UDPS a situé autour du 15 juillet prochain le retour au pays, par Lubumbashi (Katanga), de M. Tshisekedi. Ce dernier transitera dans certains pays africains, a-t-il dit.

**(RDC 14 1) Radio Okapi – 30/6**

Les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de la Province Orientale, de Bandundu, de l'Equateur et du Kasai-Oriental, bénéficient d'un délai supplémentaire de dix jours dans l'opération de la révision du fichier électoral. Une décision de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) qui l'a annoncée mercredi à Kinshasa. La Ceni évoque entre autres raisons de cette prolongation, le déploiement en retard des kits et certains problèmes techniques constatés lors la révision du fichier électoral.

Le rapporteur adjoint de la Ceni Laurent Ndaye explique : « Après avoir effectué une évaluation de l'ensemble des opérations dans les six provinces, le Bureau de la Ceni a noté que certains centres ont été déployés avec retard, d'autres ont enregistré un arrêt significatif des opérations en raison des problèmes techniques prouvés, d'autres encore ont bénéficié d'une délocalisation tardive. Pour toutes ces raisons, et dans le souci d'avoir un fichier électoral inclusif et représentatif, le Bureau de la Ceni a décidé d'accorder à tous ces centres d'inscription de ces six provinces, un délai supplémentaire de dix jours, allant du 1er au 10 juillet 2011, à 17h précises. À l'issue de ces dix jours, tous les centres d'inscription de ces six provinces seront définitivement fermés et qu'il n'y aura ni distribution des jetons ni aucune autre prolongation. »

Pour ce qui est de la ville de Kinshasa, la Ceni souligne qu'elle fera l'objet d'un examen et d'une discussion ultérieure.

### **(RDC 14 2) Radio Okapi – 30/6**

Le président de la République, Joseph Kabila qui a assisté, jeudi 30 juin 2011, à Lubumbashi, au défilé organisé pour célébrer le 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la RDC s'est adressé à la nation congolaise comme prévu dans la capitale du cuivre. Il s'est déclaré satisfait du parcours réalisé depuis 2006 et se félicite du processus électoral en cours au pays. Pour le chef de l'Etat congolais, en dépit de quelques poches d'insécurité, la situation sécuritaire est stable sur l'ensemble de la RDC.

De même, Joseph Kabila s'est dit satisfait des progrès réalisés sur le plan social, économique et des infrastructures, même si beaucoup de défis restent encore à relever, a-t-il laissé entendre.

Par ailleurs, le président congolais a souligné que l'organisation prochaine des élections est « une étape importante de notre cheminement national » et qui « confirme la maturité de notre jeune démocratie inaugurée en 2006. » Et pour ces élections il a déclaré : « Nous avons tous intérêt à relever le défi d'organiser des élections justes, équitables et transparentes. Nous n'avons pas d'autre choix, puisque tous, nous sommes déterminés à consolider la paix dans notre pays et à conduire notre population vers des lendemains meilleurs. Mais, prenons garde dans cet exercice, et surtout soyons respectueux des lois, des règlements et de l'ordre public. Car, c'est l'honneur de la République et de tout un peuple qui est en jeu. »

*Lire aussi sous :*

[http://acpcongo.cd/fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2554](http://acpcongo.cd/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2554)

### **(RDC 14 3) ACP – 30/6**

Vingt-huit millions cent quatre-vingt-sept mille vingt (28.187.020) électeurs se sont déjà fait inscrire au 26 juin 2011, à deux semaines de la clôture de l'opération de révision du fichier électoral, selon les statistiques fournies mercredi à la presse par la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco). Le nombre s'élevait à 23.256.811 électeurs au 6 juin 2011, soit un accroissement de 4.930.209 en près de trois semaines, du 6 au 26 juin.

Selon la source, quatre provinces, à savoir le Bas-Congo, le Maniema, le Katanga et le Kasai Occidental ont déjà clôturé cette opération, enregistrant respectivement 1.502.939; 874.809; 4.501.528 et 2.661.245 électeurs. Six autres provinces devaient terminer cette opération le 30 juin. Il s'agit du Bandundu (2.392.937), de l'Equateur (3.102.027), du Kasai Oriental (2.392.937), de la province Orientale (3.371.221), du Nord-Kivu (2.580.867) et du Sud-Kivu (1.728.482) qui ont enregistré ces résultats au 26 juin 2011. La ville de Kinshasa où l'opération se poursuit jusqu'au 5 juillet 2011 a enregistré au 26 juin 2.587.913 électeurs.

Pour le président de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), Daniel Ngoy Mulunda, les statistiques d'enrôlement de la capitale ne reflètent pas la réalité sur le terrain. Il a, au cours d'une campagne lancée samedi dernier à la Foire internationale de Kinshasa (FIKIN), demandé aux bourgmestres et aux chefs de quartier de sensibiliser leurs administrés au bien-fondé de l'enrôlement.

**Justice, Droits de l'homme...**

**(RDC 15) Radio Okapi – 24/6**

Les défenseurs des droits de l'homme ont affirmé à Radio Okapi, vendredi 24 juin, aller en appel à la haute cour militaire, après le verdict condamnant cinq policiers au procès Chebeya.

Au cours d'une conférence de presse tenu conjointement par le Réseau national des droits de l'homme (RENADHOC) et la Voix des sans voix (VSV), ils ont exprimé un sentiment mitigé : « Nous sommes contents parce que cet arrêt a eu à condamner un certain nombre d'exécutants. Mais on s'inquiète que seuls les exécutants aient pu être condamnés mais l'auteur intellectuel, moral et le suspect numéro 1 n'a pas été inquiété », a déclaré l'administrateur du RENADHOC, Emmanuel Kabengela.

Selon lui, il y a des éléments objectifs qui leur permettent de chercher satisfaction à la Haute cour militaire. « Maintenant ce n'est plus une question de rumeurs mais de vérité judiciaire. L'assassinat a été établi et personne ne peut contester », a-t-il dit.

*Lire la revue de presse relative au procès Chebeya sous :*

<http://radiookapi.net/revue-de-presse/2011/06/24/le-potentiel-%C2%ABproces-chebeya-mukalay-condamne-a-mort-john-numbi-lave%C2%BB/>

**(RDC 16) Radio Okapi – 28/6**

Le procès des présumés combattants du Mouvement de libération indépendant et alliés (MLIA) a repris, le lundi 27 juin, au Tribunal militaire garnison de Kinshasa-Gombe. Cette reprise intervient un mois après l'interruption des audiences à cause du transfert d'Ibrahim Mangbama, père d'Udjani, chef de ce mouvement insurrectionnel de l'Equateur.

Ibrahim Mangbama a comparu pour une autre affaire, celle de viol d'une fille mineure. La fille victime du viol a quinze ans. Le tribunal l'a désignée par le code « MG » pour des raisons de pudeur et de dignité.

Devant le tribunal, elle a raconté son calvaire d'esclave sexuel qui lui a été infligé pendant près de quatre mois par Udjani et son père. MG a déclaré au tribunal avoir été violée avec sa sœur par les combattants du MLIA, qui les ont livrées à leurs chefs Udjani et Ibrahim. Elle avait été enlevée avec sa sœur et ses deux frères dans leur village de Mukonga.

L'accusé a rejeté ces accusations et a parlé d'un montage.

La fille victime, qui s'est constituée partie civile, a été amenée à Kinshasa par une ONG qui lutte contre les violences sexuelles faites à la femme. Outre le viol, Ibrahim Mangbama est poursuivi pour organisation d'un mouvement insurrectionnel et recrutement des mineurs.

**(RDC 17) Radio Okapi – 28/6**

Le tribunal de grande instance du Nord-Kivu, siège secondaire de Beni, siégeant en chambre foraine à Kasindi, à 80 kilomètres à l'est de Beni, a rendu, de jeudi 23 à dimanche 26 juin, dix jugements sur les vingt-huit dossiers programmés des viols enregistrés durant le premier semestre 2011.

La peine la plus lourde est de vingt ans de prison. Elle a été prononcée par contumace pour le prévenu Israël Matesia Inga, en fuite. Pour le reste, les peines varient entre trois et dix ans. Un prévenu a été acquitté faute de preuve. Un autre, âgé de dix-sept ans, a été transféré au tribunal de paix qui est habilité à juger les mineurs, a indiqué le juge président du tribunal.

La société civile de Beni s'est dit satisfaite de ce verdict. Elle espère que la population de Kasindi en tirerait profit.

Vingt-huit dossiers étaient au programme de cette chambre foraine organisée du 23 au 26 juin. La majorité de ces dossiers concernait les viols sur mineures, dont des enfants âgées de deux à cinq ans. Ces infractions ont été commises ces six derniers mois dans la cité de Kasindi et ses environs.

#### **(RDC 18) AFP – 29/6**

L'Union européenne a estimé mercredi que le jugement à l'encontre des assassins présumés du militant congolais des droits de l'Homme Floribert Chebeya constituait "un élément positif". Elle a demandé que les peines de mort prononcées à l'encontre de quatre des huit policiers jugés soient commuées en peines de réclusion à perpétuité.

Le jugement des assassins présumés de Floribert Chebeya constitue "un élément positif dans l'application de la justice", a affirmé la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton dans un communiqué. L'UE "reste attentive aux suites judiciaires qui en découleront", a-t-elle ajouté. Elle a demandé aux autorités de la RDC de mettre en oeuvre "tous les moyens pour s'assurer qu'aucun individu ne puisse échapper à ses responsabilités pénales". "La lutte contre l'impunité et la défense des droits de l'homme sont un des éléments centraux" du partenariat de l'UE avec la RDC, a déclaré Mme Ashton.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2011/07/01/1%E2%80%99union-europeenne-les-usa-et-la-monusco-satisfaits-du-proces-chebeya/>

#### **(RDC 19) Radio Okapi – 29/6**

La majorité des auteurs des violences sexuelles sont parfois condamnés à 3 ou 6 mois, alors que la loi prévoit 5 ans au minimum. C'est ce qui ressort du rapport présenté mardi 28 juin au ministère du Genre à Kinshasa, par la Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves (Lizadeel). Ce rapport a porté sur l'état de lieux des dossiers judiciaires des victimes de violences sexuelles traités par les juridictions de Kinshasa en 2010.

« Sur 245 condamnations des jugements, nous n'avons trouvé que 36 dossiers. 5% des dossiers ont respecté les normes, et tous les autres n'ont pas respecté les normes. Les juges s'organisent pour ne pas condamner », a déclaré le président de la Lizadeel, Godefroid Kayembe.

Pour remédier à cette situation, la Lizadeel recommande aux autorités judiciaires de sanctionner les juges et magistrats qui violent la loi sur les violences sexuelles. « Nous mettons à la disposition des autorités judiciaires un certain nombre de statistiques et de dossiers que nous avons suivis nous-mêmes pour lesquels nous nous plaignons que les juges ne se sont pas comportés correctement », a affirmé Godefroid Kayembe.



### **(RDC 19 1) AFP – 30/6**

Plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées jeudi à Paris avant de prendre le départ d'une marche de 14 jours jusqu'à Bruxelles "pour rendre justice" aux femmes violées dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a constaté l'AFP.

"Ni violées ni persécutées", proclamaient les T-shirts portés par les participants à cette marche, organisée notamment par la diaspora congolaise et l'association française Ni putes ni soumises (NPNS). "Non au féminicide", "Tribunal international en RDC", pouvait-on lire sur des pancartes, à côté d'une banderole "Kabila doit partir", déployée sur le parvis des droits de l'Homme au Trocadéro pour dénoncer l'absence de changement depuis l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila en 2001.

Cette marche-relais de 309 km, qui commence le jour de la fête nationale en RDC, s'arrête dans plusieurs villes de France et de Belgique -ancienne puissance coloniale où vit une importante communauté congolaise-, dont Goussainville, Valenciennes, Mons. La fin de la marche est prévue le 14 juillet à Bruxelles, où les participants comptent déposer une plainte symbolique au tribunal de grande instance et demander la création d'un tribunal pénal international sur le modèle de ceux pour le Rwanda ou l'ex-Yougoslavie.

"On va se lever pour rendre justice à ces femmes. C'est une procession pour que ces femmes ne souffrent plus dans le silence. Nous devons alerter la communauté internationale", a déclaré Marie Inyongo, présidente de l'AJES, une association de journalistes d'origine africaine. Selon elle, "1.152 femmes sont violées chaque jour, 48 femmes par heure" en RDC.

### **Économie, Finances...**

#### **(RDC 20) Radio Okapi – 26/6**

Des agents de l'auditorat militaire ont intercepté, samedi 25 juin à Kambove, près de deux tonnes de cuivre qui auraient été volés à la Gecamines. Une dizaine des personnes ont été arrêtées et sont détenues à l'auditorat militaire. Parmi les détenus figurent deux agents du parquet secondaire de Kambove. Ils convoaient ces produits vers la ville de Likasi.

La saisie a eu lieu au cours d'une patrouille des éléments de l'auditorat militaire le vendredi dans la soirée. Onze vélos chargés des produits miniers se dirigeaient vers Likasi située à 30 Km de Kambove. Trois agents du parquet secondaire de Kambove dont un policier accompagnaient ce convoi. Le policier a réussi à s'enfuir.

L'administrateur du territoire de Kambove affirme que le dossier est en instruction au bureau de l'auditorat. « C'est là que sera déterminé le lieu de provenance de ces minerais », indique-t-il.

Le directeur de siège de la Gecamines à Kambove affirme qu'il aura des précisions sur cette saisie le lundi 27 juin. Il annonce qu'une autre saisie d'une centaine de sacs des minerais extraits des carrières de la Gecamines a eu lieu au courant de la semaine passée. Il demande que les services de sécurité assistent l'entreprise minière dans la lutte contre l'exploitation illicite des carrières minières de la Gecamines.

Au mois d'avril, la brigade de la police des mines a intercepté une dizaine de véhicules de transport en commun contenant des minerais. Ces véhicules ont été interceptés à la sortie de la carrière minière de Kawama à environ 30 Kilomètres de Lubumbashi sur la route de Likasi.

**(RDC 21) Reuters – 29/6**

Current plans to develop the stalled \$8-\$10 billion Inga 3 hydropower project on the Congo river may be too risky because of costs and time, a senior African Development Bank (AfDB) official said on Wednesday.

The bank is financing a study for the Democratic Republic of Congo (DRC) government to optimize development of the Congo river's immense hydropower potential, with a pre-feasibility study expected in September.

Current plans for the development of the Inga 3 project entail drilling up to 70 kilometres of tunnels into rock formations whose geology is not well known, and only drawing a maximum of 3,500 megawatts of power.

Hela Cheikhrouhou, director energy and environment at AfDB, told Reuters on the sidelines of a G20 infrastructure meeting that preliminary findings suggested this was a very risky option because it could cost more and take more time than anticipated. Cheikhrouhou said the findings showed it would be better to remove the tunnelling option in favour of open channels which could be helped with a dam.

"With that solution, the DRC government ... could build a 3,500 up to 7,000 megawatt project which will be per cost of electricity generated cheaper, faster to implement and less risky," Cheikhrouhou said. "We think this is actually a game-changer," she said.

The Inga 3 hydropower scheme on the Congo is one of the largest proposed projects in Africa aimed at overcoming power shortages that have curtailed economic growth.

Cheikhrouhou said rough estimates suggested it would cost in the region of \$7 billion for a 3,500 MW project, doubling to \$14 billion for 7,000 MW, with first power only likely in 2020 in what would be a public-private partnership. She said global mining group BHP Billiton, South Africa and Nigeria would probably be the main clients.

**Conditions sociales...**

**(RDC 22) Radio Okapi – 27/6**

La situation sociale de la population en RDC n'est pas prometteuse au regard des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), a déclaré la présidente du Syndicat national des cadres et agents du secteur des services (Syncass), Louise Munkokole, à l'issue du forum national sur le rôle de l'Etat tenu à Kinshasa du 23 au 24 juin.

Selon elle, malgré l'atteinte du point s'achèvement, les besoins de base notamment l'emploi, le logement et l'accès à l'énergie électrique et à l'eau potable n'ont pas été pris en compte par le gouvernement parce qu'ils ne figuraient pas parmi ses priorités. « Nous nous disions qu'avec l'annulation de nos dettes, on peut pousser un ouf de soulagement. Mais par contre,

nous constatons que la population est en train de sombrer dans la misère la plus totale », a affirmé Louise Munkokole.

Pour le ministre du Plan, Olivier Kamitatu, les réalisations du gouvernement obtenues dans le domaine des infrastructures, de l'éducation et de la santé publique sont les fondements de tout développement. Ces réalisations, cependant, n'ont pas d'impact visible à cause de l'ampleur des difficultés que connaît le pays, a-t-il reconnu. « Ce n'est pas en douze mois, après l'annulation de la dette extérieure ou l'atteinte du point d'achèvement qu'on arrive à passer de l'immense pauvreté à la prospérité. On jette les bases des stratégies sur le moyen terme, ce qui permet effectivement de voir là où nous devons commencer », a déclaré Olivier Kamitatu.

Avec la mise en œuvre du Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, DSCR II, Olivier Kamitatu se dit confiant quant à l'amélioration sensible des conditions de vie de la population dans les cinq années à venir.

## **Relations extérieures**

### **(RDC 23) ACP – 24/6**

La sous-secrétaire d'Etat américaine adjointe pour les affaires de l'Afrique centrale, Mme Susan Page, a levé toute équivoque sur l'interprétation du mandat et du rôle de la Monusco face aux élections qui vont se tenir dans le pays en novembre prochain, à l'issue d'une visite jeudi de quelques centres d'inscription des électeurs à Kinshasa.

« La certification des résultats des élections en RDC n'est pas le rôle de la Monusco. Je pense qu'il est important que les Congolais mènent ce processus seuls. C'est votre processus », a-t-elle dit, en réponse à une question de la presse, ajoutant que le rôle de la Monusco « c'est celui d'apporter un appui logistique aux élections au Congo-Kinshasa ».

Le gouvernement américain prend en charge 27% des dépenses de la Monusco, a précisé la diplomate américaine, qui estime que l'essentiel pour le gouvernement américain, c'est « que les élections soient libres, transparentes et démocratiques, et que tout le monde s'exprime librement, en toute sécurité ». « Notre souhait est que les résultats soient acceptés par tous, parce que ce n'est pas tout le monde qui va gagner les élections. Le vainqueur doit le reconnaître. Même le perdant doit aussi l'accepter », a conseillé Mme Susan Page.

### **(RDC 24) Radio Okapi – 25/6**

Le ministre congolais des Finances et le Représentant de la délégation de l'Union européenne (UE) en RDC, l'ambassadeur Richard Zink, ont signé la convention relative à ce financement vendredi 24 juin, en présence du président de la Commission électorale nationale indépendante, Ceni.

Pour l'UE, ces élections doivent être organisées de façon transparente et crédible, avec la participation de l'ensemble des électeurs, dans le strict respect de la liberté d'expression et d'association, jusque dans les coins les plus reculés de la RDC. L'UE vient par ce geste de s'acquitter de ses engagements pour le cycle électoral 2011-2013, a déclaré Richard Zink.

L'apport de l'UE ne s'arrête pas aux 47 millions et demi d'euros, soit plus de 67 millions de dollars américains, a-t-il poursuivi. Car ses Etats membres comme le Royaume-Uni, la

Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la France, l'Espagne et l'Italie continuent à contribuer autrement, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Zink a confirmé la présence déjà en RDC d'une mission exploratoire de l'Union européenne. Cette mission a pour objectif d'évaluer les conditions politiques et sécuritaires du déploiement des observateurs électoraux, comme en 2006.

Le déploiement d'une mission militaire européenne comme l'EUFOR pour sécuriser les élections comme en 2006 n'est pas envisagée pour 2011, la situation sécuritaire s'étant améliorée. Toutefois, l'UE promet d'apporter son soutien à la police nationale à cette fin, a encore expliqué M. Zink

Le ministre congolais des Finances a, quant à lui, signalé que la contribution de la RDC sur fonds propre est passé de 10 % en 2006 à 60% en 2011, soit plus de 180 millions de dollars alloués au processus électoral.

Le président de la Ceni, le pasteur Daniel Ngoyi Mulunda, a rassuré que les élections seront tenues dans les délais prévus, c'est-à-dire le 28 novembre 2011 pour la présidentielle couplée aux législatives.

#### **(RDC 25) Radio Okapi – 30/6**

Le gouvernement américain plaide pour l'organisation d'élections véritablement libres, démocratiques et transparentes en RDC. L'ambassadeur des Etats Unis à Kinshasa l'a réaffirmé à la presse, mercredi à Kinshasa. «Les Etats-Unis sont résolument engagés à soutenir le développement démocratique de la RDC», a déclaré James Entwistle. Et pour l'ambassadeur américain, le développement démocratique « inclut l'organisation d'élections libres et justes, dans lesquelles les candidats, les partis et le peuple congolais peuvent participer pleinement sans intimidation. »

Le diplomate américain a cependant précisé : « La démocratie ne se limite pas aux élections. Elle implique un processus transparent, participatif et crédible, qui répond aux besoins des citoyens. » Et James Entwistle d'ajouter : « Nous soutenons les efforts visant à promouvoir un processus électoral transparent, libre et juste, bien que nous reconnaissons au gouvernement et au peuple congolais la liberté de déterminer la nature précise du processus électoral.»

Par ailleurs, l'ambassadeur des Etats-Unis a souligné que son pays croit qu'après les élections, tous les candidats et les partis politiques respecteront les résultats, et que s'il y aura éventuellement contestation, ce devrait l'être par le biais des structures juridiques établies.

#### **(RDC 26) Belga – 30/6**

Le Sénat a adopté jeudi une résolution de Marie Arena (PS) invitant le gouvernement à soutenir le bon déroulement du processus électoral en RDC où des élections présidentielles et législatives sont prévues en novembre 2011. La Haute assemblée demande notamment au gouvernement d'appuyer l'envoi d'observateurs parlementaires et de la société civile pendant la période préélectorale, les élections et la période post-électorale.

La résolution insiste grandement sur la nécessité de voir les autorités belges attirer l'attention de leurs homologues congolaises quant au respect des droits humains et particulièrement celui des femmes, notamment en termes d'accès au processus, singulièrement dans l'est du pays. Le

gouvernement belge devrait à cet égard débloquer des moyens financiers au profit de la société civile attachée à ces préoccupations. Le Sénat suggère que le Conseil des droits de l'Homme des Nations-Unies soit invité à voter une résolution "prenant acte de la gravité de la situation des droits de l'Homme dans le pays" et "nommer à nouveau un expert indépendant sur la situation des droits de l'Homme en RDC".

Le gouvernement belge est également prié d'insister au sein de la communauté internationale afin qu'elle veille au respect de la sécurité en RDC, notamment en s'assurant du maintien de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (MONUSCO) "avant, pendant et après le cycle électoral" voire du "renforcement du mandat" de la MONUSCO.

## **RWANDA**

### **Justice, Droits de l'homme...**

#### **(RWA 1) AFP – 28/6**

Une chambre de première instance du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a pour la première fois mardi renvoyé un accusé devant la justice rwandaise, le pasteur pentecôtiste Jean Uwinkindi, a indiqué un communiqué du tribunal. Le TPIR a "transféré aujourd'hui (mardi) le dossier de Jean Uwinkindi vers la République du Rwanda pour qu'il soit jugé par le système judiciaire rwandais", selon le communiqué.

La chambre salue "la bonne foi, la capacité et la bonne volonté (du Rwanda) d'appliquer les plus hauts standards en matière de justice internationale". L'homme d'église peut cependant introduire un recours contre cette décision, toujours devant le TPIR basé à Arusha.

Les cinq premières demandes de renvoi d'accusés vers les tribunaux rwandais avaient été rejetées par les juges du TPIR qui estimaient que les conditions d'un procès équitable n'y étaient pas encore remplies. En déposant, en novembre 2010, trois nouvelles requêtes, dont celle visant Uwinkindi, le procureur en chef du TPIR Hassan Bubacar Jallow assurait que le Rwanda remplissait désormais toutes les conditions.

#### **(RWA 2) Fondation Hirondelle – 28/6**

Trois femmes rwandaises ayant porté plainte pour viol contre des militaires français de l'opération Turquoise ont décidé mardi de parler devant la presse, alors que vient d'être reportée leur audition prévue les 28, 29 et 30 juin devant un juge d'instruction du Tribunal aux armées de Paris.

"Tous les militaires savaient ce qui se passait, a témoigné mardi sur France Inter une des plaignantes désignée sous le pseudonyme d'Olive. Pour les gens autour de moi, c'est comme une souillure et maintenant je veux la justice pour retrouver ma dignité."

Les trois plaignantes Tutsi étaient convoquées par le juge d'instruction Frédéric Digne, pour une audition concernant ces plaintes contre X déposées en 2009 contre l'armée française. Elles accusent de viol des soldats de l'opération Turquoise, menée par la France du 22 juin au 22 août 1994 pour protéger les populations menacées par les affrontements entre le gouvernement intérimaire et le Front patriotique rwandais (FPR).

Leurs témoignages avaient été recueillis au Rwanda en 2004 par un médecin français, Annie Faure, qui travaillait au Rwanda pour l'ONG Médecins du Monde durant le génocide de 1994, et qui les a portés devant les tribunaux français. Une instruction a été ouverte le 30 mars 2010 devant le Tribunal aux armées de Paris, pour crimes contre l'humanité.

"L'audition prévue cette semaine était le premier acte d'instruction dans ce dossier, précise l'avocate des trois plaignantes, Me Laure Heinich-Luijter. Le juge Digne a également demandé une expertise médico-psychologique, qui sera effectuée cette semaine. Le juge serait arrêté pour trois mois, nous espérons qu'il pourra les auditionner avant la dissolution du tribunal aux armées, prévue pour fin décembre."

Créé en 1999 pour statuer sur les infractions commises par des militaires hors du territoire national, le tribunal aux armées de Paris est amené à disparaître. Ses dossiers devraient dès lors rejoindre le pôle judiciaire spécialisé dans les crimes les plus graves, en voie de constitution au Tribunal de grande instance de Paris.

Les trois rwandaises venues témoigner devant le juge d'instruction français devront repartir dans leur pays. Contactée par l'agence Hironnelle, la greffière du juge Digne confirme que ce report est dû à des "raisons médicales". La date d'une nouvelle convocation n'a pas été fixée.